



Syndicat National « **FORCE OUVRIERE** »  
**des Finances Publiques**  
\*\*\*\*\*  
**Section de l' EURE**

## **CTL DU 11 juin 2015**

### **DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président

Vous nous convoquez tardivement pour ce comité technique local concernant principalement des suppressions et fusions de poste. Cette consultation est si tardive que les agents des postes concernés n'ont pas pu participer au mouvement de mutations du 1er septembre. C'était pourtant un secret de polichinelle. Un tel secret que FO a visité ces postes et uniquement ces postes depuis deux mois déjà dans le cadre des fermetures prévues.

Par ailleurs, nous sommes surpris de la tenue de votre plan triennal qui ne comporte que la feuille de route 2016. Qu'en est il des 2 années suivantes ?

Pour FO, la destruction massive du maillage territorial est inadmissible et inacceptable. Ces restructurations interviennent dans le cadre de la démarche stratégique qui n'est qu'un moyen de détruire nos emplois. Dans notre département, plus de 140 emplois ont été perdus en 10 ans, et force est de constater que les fermetures précédentes n'ont fait qu'aggraver la situation des postes actuels et dégrader les conditions de travail des agents.

Les fermetures de Broglie Cormeilles, Etrepagny, Beamesnil, Ivry, Damville, Bourgheroulde (entre autres pour les dernières) et les fusions de certains SIP-SIE ont abouti à des augmentations de charge sans en avoir le personnel :

A Damville, un seul agent sur 3 a été transféré à Breteuil, alors que la totalité des tâches a été transférée sur ce poste

A Beamesnil, malgré le transfert des tâches à Beaumont, aucun agent n'a suivi

Nous craignons une situation identique pour les fermetures que vous nous annoncez. En effet aucune répartition d'emplois ne nous a été communiquée.

Il est prévu des permanences dans les mairies. FO se déclare à nouveau contre celles-ci. Elles ne répondent en rien au besoin du service public des usagers (pas de connexion internet, pas de caisse). Nous ne sommes pas dupes, il ne s'agit là que d'un alibi auprès d'élus.

A ce titre, les documents fournis nous interpellent et nous amènent à faire plusieurs constats :

Une SUN (surface utile par agent) est calculée après réorganisation dans les postes accueillants, alors qu'aucune répartition d'emplois ne nous est communiquée.

Hormis la trésorerie de Nonancourt, il n'y a eu aucune concertation des élus locaux. Ceux-ci sont pourtant les premiers usagers de nos trésoreries.

De plus, sur les documents que vous nous avez données, seule les statistiques de la fréquentation du secteur fiscal sont mentionnés. Il n'y a aucune remontée sur les chiffres des régies et de l'ensemble des autres activités gérés dans chaque poste (recouvrement des produits locaux, conseils aux secrétaires de mairie ou élus.....)

Concrètement, si on regarde vos fiches d'opération de regroupement de postes, on constate les points suivants :

Pour la fusion des deux SIE, aucunes réunions préparatoires à la fusion n'ont eu lieu avec les personnels.

Nous notons aucun bénéfice n'est attendu de cette fusion.

#### Trésorerie Nonancourt :

le document précise que le chef de poste est par intérim depuis 2013 . Au delà de l'anecdote, il nous semble que comme d'autres informations, celle-ci est erronée.

44 budgets seront transférés à la trésorerie de Verneuil. Le total après fusion sera de 106 budgets. Il faut noter que les statistiques quittance et la fréquentation de caisse, on est loin des vrais chiffres du poste.

Quant aux locaux de Verneuil, les agents seront obligés de déménager avant la fin des travaux.

Contrairement à ce qui est indiqué dans votre document, 1 seul agent va arriver pour les 2 postes !

Il faut aussi préciser que le logiciel de centralisation comptable est différent pour les deux postes (ddr3 et rsp medoc) et aucune formation est prévue aujourd'hui.

#### Trésorerie Rugles :

58 budgets transférés à la trésorerie de Breteuil. Le total après fusion sera de 163.

on nous présente une cohérence de la carte intercommunalité assez sommaire car aujourd'hui nous ignorons les fusions à venir au sein de cette intercommunalité.

Les élus n'ont apparemment pas été concertés d'après votre document.

#### Trésorerie Montfort

43 budgets transférés à la trésorerie de Pont Audemer. Le total après fusion est de 178

Les élus n'ont apparemment pas été concertés

Trésorerie Thiberville : Il faut aussi préciser que le logiciel de centralisation comptable est différent pour les deux postes (ddr3 et rsp medoc) et aucune formation est prévue aujourd'hui. Les élus n'ont apparemment pas été concertés

59 budgets transférés à la trésorerie de BERNAY, le total après fusion est de 191.

L' effectif réel est erroné, car l'agent C est en détachement.  
on nous présente une cohérence de la carte intercommunalité assez sommaire car aujourd'hui nous ignorons les fusions à venir au sein de cette intercommunalité

#### Trésorerie Pacy

73 budgets transférés à la trésor de VERNON , le total après fusion est de 130

Lors de nombreuses réunions, le directeur général a précisé que les postes concernés par la fermeture seraient essentiellement les postes classés C4, Or ce poste est classé au dessus c'est à dire C3.

Les élus n'ont apparemment pas été concertés.

Aucun agent ne souhaite se rendre à Vernon

#### **Ces constats nous amènent un certain nombre de questions. Nous vous demanderons d'y répondre lors de ce point à l'ordre du jour :**

- La formation des agents sur RSP médoc est elle prévue ?
- Comment la gestion de la base unique des informations des 2 SIE va t' elle se faire ?
- Suite aux requalifications, quand et comment seront reclassées les nouveaux postes ?
- Y aura t'il des créations de postes d'adjoints cadre A dans ces postes ?
- Que vont devenir les comptables des postes fermés ?
- Pour les agents : quelles seront les modalités de départ (sur quel fonction sur quel volonté indemnités (primes) ?
- A Nonancourt, est il possible pour le seul agent restant de partir dès le 1<sup>er</sup> septembre à Verneuil, si elle le souhaite ?
- Suite à la fermeture, comment les agents vont ils être affectés et répartis dans les postes accueillants ?
- y aura t il un réel transfert des postes inscrits au TAGERFIP ?
- Comment sera organisé la répartition (avec calendrier) de la charge de travail de l'aspect purement technique des fusions ?
- Pourquoi vous n'attendez pas la carte de l'intercommunalité ?
- si une intercommunalité de 20 000 habitants est créée sans qu'elle n'ait de trésorerie propre, prenez vous l'engagement de rouvrir une trésorerie ?
- combien de budgets de collectivité et de régies un comptable peut il tenir au maximum ?